

# Etude « Effets à court terme de la médiation familiale » Premiers résultats



Pauline Domingo, Dser



## Objectifs et méthode

- Les objectifs :
  - Appréhender les effets, à court terme, de la médiation familiale sur la résolution des conflits (accords, amélioration relationnelle, etc.) ;
  - Identifier les variables permettant d'expliquer l'issue plus ou moins favorable des processus de MF ;
  - Identifier des facteurs liés à la non poursuite en MF à l'issue des entretiens d'informations préalables ;
  - Recueillir l'avis des participants sur la MF.
  
- La méthode
  - Deux outils de recueils des données :
    - Une fiche de suivi de chaque MF ou entretien d'information préalable, remplie par les médiateurs ;
    - Un questionnaire de satisfaction rempli par les participants aux MF.
  - Champ : les entretiens d'informations préalables et les médiations familiales, commencés entre le 15 janvier et le 15 juin 2012, concernant une situation de « Divorce / Séparation ».

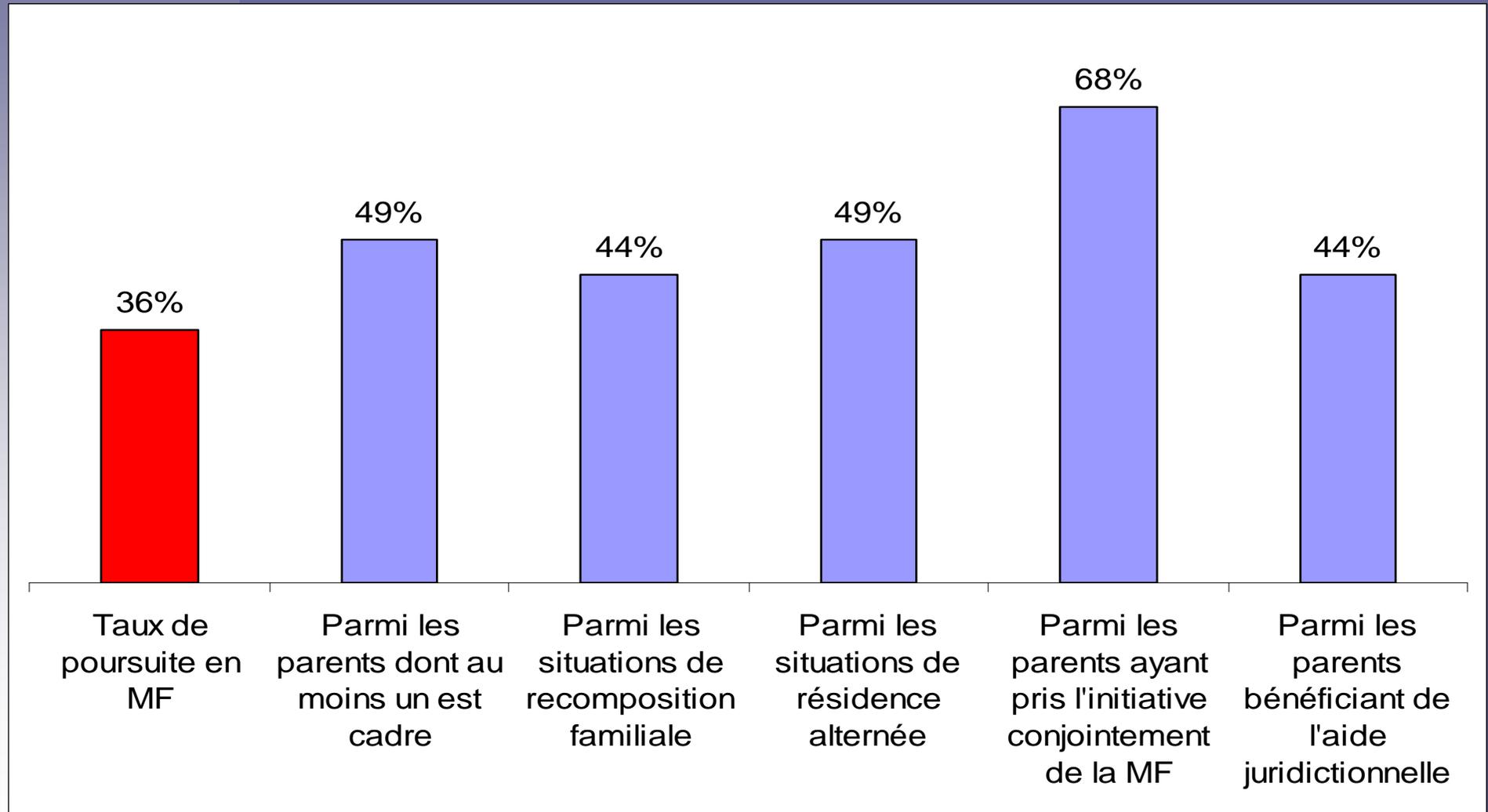


## Mise en œuvre et bilan de la collecte

- La mise en oeuvre
  - Partenariale, coordonnée par le comité technique de la MF
  - S'appuyant sur des services de MF volontaires
  - Respect de l'anonymat des médiateurs et des participants
  - Saisie des fiches et questionnaires par un prestataire extérieur
  - Exploitation par la CNAF (DSER)
  
- Bilan de la collecte
  - 96 services participants
  - 4219 fiches de suivi exploitable :
    - 2700 concernent des entretiens d'informations préalables
    - 1519 des mesures de MF => taux de poursuite en MF de 36%
  - 1202 questionnaires de satisfaction => un taux de retour supérieur à 35%



## Qui poursuit en MF à l'issue des entretiens d'informations préalables?



## Portrait des « médiés » et des médiations

- Caractéristiques du couple parental et conjugal
  - 60% de couples biactifs
  - Plus d'un tiers de séparation récente ou en cours ; 10 ans de vie en couple en moyenne
  - 44% des MF concernent une situation de recomposition familiale
  - Résidence de l'enfant :
    - 65% chez la mère
    - 22% de résidence alternée
- Caractéristiques des médiations
  - 62% de MF spontanée / 30% judiciaire / 8% « double convocation »
  - Une procédure judiciaire est en cours dans 52% des MF.
  - Coût moyen d'une séance : 15 € pour les mères et 22 € pour les pères
- Les thèmes souhaitant être abordés :
  - Autorité parentale conjointe (86%) : plan d'accueil (73%), vie quotidienne des enfants (47%)
  - Communication (72%) : rétablissement de la confiance (56%)
  - Charge financière concernant les enfants (47%)
  - Charge financière concernant le couple (22%)



## Issues des médiations familiales



- Le point de vue des familles *(en % des répondants)* :
  - La médiation a permis de :
    - (+++): dire ce qui est important pour vous (88%), comprendre ce qui est important pour votre conjoint (73%)
    - (- - -): rétablir la communication (55%), rétablir la confiance (36%), sentiments plus apaisés à l'égard de votre ex-conjoint (36%)
  - La médiation a amélioré la situation concernant :
    - (+++): l'organisation de la résidence des enfants (70%), les questions liées à l'éducation des enfants (66%), la contribution financière (64%)
    - (- - -): les relations avec la familles élargie (43%), les questions financières non liées aux enfants (48%)
  
- Indicateurs synthétiques issus des fiches de suivi :
  - Projet d'entente : 63% des MF
  - Avancée significative dans l'apaisement du conflit : 16% des MF
  - Pas d'avancée : 21% des MF
  
- Pour 45% des projets d'entente une homologation est envisagée.

## Les facteurs favorisant les accords

	Taux d'accord
<b>Taux d'accord moyen</b>	<b>63%</b>
<b>Caractéristiques de la MF</b>	
MF à l'initiative des deux parents	70%
Absence de procédure judiciaire	70%
<b>Caractéristiques du couple conjugal et parental</b>	
Père âgé de moins de 30 ans	72%
Père en situation de recomposition familiale	69%
Parents séparés depuis au moins 5 ans	68%
Résidence alternée	70%
<b>Thèmes souhaitant être abordés en MF</b>	
Choix du parent allocataire, questions administratives	82%
Relations avec la famille élargie	76%
Contribution financière à l'entretien de l'enfant	74%
Quotidien des enfants	69%

